



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01495

Numéro SIREN : 518 933 494

Nom ou dénomination : AXEIS 42

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2017 sous le numéro de dépôt 1433

42340 VEAUCHE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12		Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	75 000		75 000		
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
ACTIF CIRCULANT	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	26 801	15 055	11 746	3 369	22.29
	Autres immobilisations corporelles	118 882	22 412	96 470	32 897	51.75
	Immobilisations en cours				12 483	100.00
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
Comptes de Régularisation	Prêts					
	Autres immobilisations financières	20		20		
	Total II	220 703	37 467	183 236	17 045	10.26
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	6 350		6 350	236	3.85
	En-cours de production de biens	4 198		4 198	2 335	35.74
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
Comptes de Régularisation	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	32 279		32 279	67	0.21
	Autres créances	113 987		113 987	21 730	23.55
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	14 783		14 783	7 410	100.50
	Charges constatées d'avance (3)	1 185		1 185	2	0.14
	Total III	172 782		172 782	27 109	18.61
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	393 485	37 467	356 018	44 154	14.16

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

20

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

101

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 189 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	189 000	189 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	93 789	11 824	81 964	693.19
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	66 175	81 964	148 139	180.74
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	161 386	95 211	66 175	69.50
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		8 126	8 126	100.00
		347	310	36	11.75
		14 660	12 582	2 078	16.51
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	94 981	103 156	8 175	7.92
		84 644	92 478	7 834	8.47
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	194 631	216 652	22 021	10.16
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		356 018	311 864	44 154	14.16

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

194 631

216 652

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	654 571		654 571	609 721		44 850	7.36
Production vendue de services	6 094		6 094	9 797		3 703	37.79
Chiffre d'affaires NET	660 666		660 666	619 518		41 148	6.64
Production stockée			2 335	9 054		6 719	74.21
Production immobilisée			27 979	12 483		15 496	124.14
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			52 724	3 210		49 514	NS
Autres produits			64	998		934	93.59
Total des Produits d'exploitation (I)			739 098	627 156		111 942	17.85
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			58 689	10 368		48 321	466.06
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			236	3 042		2 806	92.25
Autres achats et charges externes *			345 106	544 755		199 648	36.65
Impôts, taxes et versements assimilés			10 027	9 372		654	6.98
Salaires et traitements			207 781	174 410		33 370	19.13
Charges sociales			30 184	29 295		889	3.03
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 934	11 029		95	0.86
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			17	264		247	93.44
Total des Charges d'exploitation (II)			662 502	776 452		113 950	14.68
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			76 596	149 296		225 892	151.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015 12	31/12/2014 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 280	2 224	945	42.47
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 280	2 224	945	42.47
2. Résultat financier (V-VI)	1 280	2 224	945	42.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	75 316	151 520	226 837	149.71
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	105		105	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		70 246	70 246	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	105	70 246	70 141	99.85
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 246	690	8 556	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	9 246	690	8 556	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9 141	69 556	78 697	113.14
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	739 203	697 401	41 801	5.99
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	673 028	779 366	106 338	13.64
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	66 175	81 964	148 139	180.74

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

DECLARATION OF INDEPENDENCE

1776

July 4, 1776

When in the course of the human events, it becomes necessary for one people to dissolve the political bands which have connected them with another, and to assume among the powers of the earth, the separate and equal station to which the laws of Nature and of Nature's God entitle them, a decent respect to the opinions of mankind requires that they should declare the causes which impel them to the separation.

Therefore

we, the representatives of the thirteen united States of America, in Congress assembled, do hereby declare that these United States are, and of right ought to be, free and independent States, that they are absolved from all allegiance to the British Crown, and that all political connection between them and Great Britain is hereby totally dissolved.

That the Declaration of Independence of the United States is hereby acknowledged, and that the same is hereby declared to be the true and correct copy of the original, and that the same is hereby declared to be the true and correct copy of the original, and that the same is hereby declared to be the true and correct copy of the original.

Witness

my hand and seal of office

this 4th day of July, 1776, at the City of New York.

John Jay

Secretary of the Continental Congress

Done

at the City of New York

this 4th day of July, 1776.

John Jay

Secretary of the Continental Congress

Witness my hand and seal of office

this 4th day of July, 1776.

John Jay

Secretary of the Continental Congress

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 356 017.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 660 665.92 Euros et dégageant un bénéfice de 66 174.81 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 12 553 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

the first of these is the fact that the system is not a simple one, and that the results are not always the same. The second is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same.

The third is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same. The fourth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same.

The fifth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same. The sixth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same.

The seventh is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same. The eighth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same.

The ninth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same. The tenth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same.

The eleventh is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same. The twelfth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same.

The thirteenth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same. The fourteenth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same.

The fifteenth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same. The sixteenth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same.

The seventeenth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same. The eighteenth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same.

The nineteenth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same. The twentieth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same.

The twenty-first is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same. The twenty-second is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same.

The twenty-third is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same. The twenty-fourth is that the system is not a simple one, and that the results are not always the same.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 801		
Installations générales agencements aménagements divers	76 288		40 462
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 132		
TOTAL	105 221		40 462
Prêts, autres immobilisations financières	20		
TOTAL	20		
TOTAL GENERAL	180 241		40 462

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			75 000	75 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			26 801	26 801
Installations générales agencements aménagements divers			116 750	116 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 132	2 132
TOTAL			145 683	145 683
Prêts, autres immobilisations financières			20	20
TOTAL			20	20
TOTAL GENERAL			220 703	220 703

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 686	3 369		15 055
Installations générales agencements aménagements divers	12 715	7 565		20 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 132			2 132
TOTAL	26 534	10 934		37 468
TOTAL GENERAL	26 534	10 934		37 468

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	3 369				
Instal. générales agenc. aménag. divers	7 565				
TOTAL	10 934				
TOTAL GENERAL	10 934				

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

10/12/1964

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20	20	
Autres créances clients	32 279	32 279	
Impôts sur les bénéfices	12 553	12 553	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 546	20 546	
Groupe et associés	78 277	78 277	
Débiteurs divers	2 611	2 611	
Charges constatées d'avance	1 185	1 185	
TOTAL	147 471	147 471	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	347	347		
Fournisseurs et comptes rattachés	94 981	94 981		
Personnel et comptes rattachés	5 995	5 995		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 394	30 394		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 072	45 072		
Autres impôts taxes et assimilés	3 182	3 182		
Groupe et associés	14 660	14 660		
TOTAL	194 631	194 631		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 121			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	1 890			1 890

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
APPORT CLIENTELE			75 000	75 000	
Total			75 000	75 000	

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	63
Total	63

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	347
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 787
Dettes fiscales et sociales	10 436
Total	18 570

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 185
Total	1 185

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	9 246	671200
Total	9 246	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation de charges aux sociétés du groupe	52 192
Prise en charge formation	532
Total	52 724

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

1941

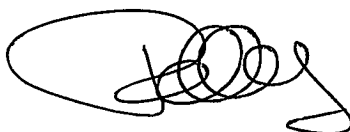
1941

SARL AXEIS 42

Z.I. LES LOGES
12 ALLEE DE L'ARTISANAT
42340 VEAUCHE

COMPTES ANNUELS

copie certifiée conforme,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several loops and a long horizontal stroke.

CHIFFRES ET SOLUTIONS LYON

2 Rue de la Claire

69009 LYON

04.78.83.61.10

TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMIS AUX ASSOCIES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2016 A 11h00.

Première résolution : Approbation des Comptes

Les Associés, après avoir pris connaissance du bilan, du compte de résultat, des annexes et de la liasse fiscale des comptes arrêtés le 31 décembre 2015, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le Rapport de Gestion, donnent leur agrément et approuvent les comptes de la S.A.R.L. AXEIS 42 sur l'exercice 2015, clos le 31 décembre 2015.

Deuxième résolution : Affectation du Résultat

L'Assemblée Générale Ordinaire constate un bénéfice de l'exercice à hauteur de 66.175 €uros et déclare que ce montant sera intégralement porté au report à nouveau de l'exercice afin de reconstituer, partiellement, la capital social dégradé lors de l'exercice 2014.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend également acte du fait qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue depuis la création de l'être moral.

Troisième résolution : Pouvoir

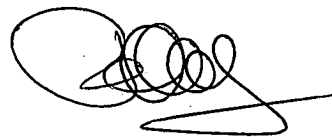
Les Associés donnent tous pouvoirs à Monsieur Yannick POUILLEY pour accomplir les formalités requises par la Loi.

Le Gérant.

Monsieur Yannick POUILLEY



copie certifiée conforme



L'Associé certifiant avoir reçu cette
missive en main propre le 20 juin 2016
et attestant de sa présence le jour de
l'Assemblée.

Monsieur Florian AROT



Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

RESOLUTIONS

Première résolution : Rapport de Gestion et Approbation des Comptes

L'Associé après avoir pris connaissance du Rapport de Gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la S.A.R.L. AXEIS 42 donne son agrément sur la conformité dudit Rapport de Gestion.

L'Associé, après avoir pris connaissance du bilan, du compte de résultat, des annexes et de la liasse fiscale des comptes arrêtés le 31 décembre 2015, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le Rapport de Gestion, donne son agrément et approuve les comptes de la S.A.R.L. AXEIS 42 sur l'exercice 2015, clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Affectation du Résultat

L'Assemblée Générale Ordinaire constate un bénéfice de l'exercice à hauteur de 66.175 €uros et déclare que ce montant sera intégralement porté au report à nouveau de l'exercice afin de reconstituer, partiellement, la capital social dégradé lors de l'exercice 2014.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend également acte du fait qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue depuis la création de l'être moral.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Associé donne tous pouvoirs à Monsieur Yannick POUILLEY pour accomplir les formalités requises par la Loi.

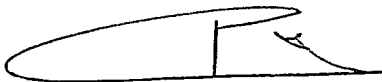
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à treize heures.

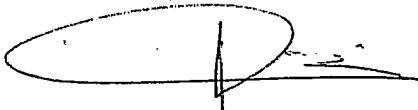
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-Verbal qui a été signé par la Présidence et l'Associé présent.

Procès-Verbal de 3 pages, fait à Saint-Sorlin en Bugey, au siège social de la S.A.R.L. AXEIS 42, le 30 juin 2016, en quatre (4) exemplaires, dont un (1) exemplaire remis à l'Associé unique.

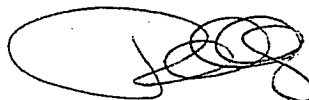
Le Gérant,
Monsieur Florian AROT



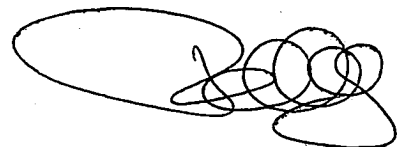
Pour l'Associé, la S.A.S. AXEIS Groupe,
Son Président,
Monsieur Florian AROT



Le Président, Gérant,
Monsieur Yannick POUILLEY



copie certifiée conforme



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés

L'an deux mille seize et le trente juin à onze heures.

L'Associé unique de la S.A.R.L. AXEIS 42, au capital de cent quatre-vingt-neuf mille (189.000) Euros divisés en mille huit cent quatre-vingt-dix (1890) parts sociales, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Etienne sous le n° 518 933 494, dont le siège social est à Z.I. – Les Loges – 12, Allée de l'Artisanat, à VEAUCHE (42340), s'est réuni audit siège sur convocation qui leur a été remise individuellement en main propre contre décharge par la Présidence.

La Présidence stipule que, assurée de la présence de la S.A.S. AXEIS Groupe, à l'Assemblée Générale Ordinaire organisée le 30 juin 2016, elle s'est dispensée de la convoquer par lettre recommandée avec avis de réception, ce de quoi l'Associé, présent ce jour, lui donne acte et atteste.

L'assemblée est présidée par Monsieur Yannick POUILLEY, Gérant de la S.A.R.L. AXEIS 42.

SONT PRESENTS

La S.A.S. AXEIS Groupe, propriétaire de 1890 parts sociales de la S.A.R.L. AXEIS 42 et sise Z.I. Lieudit Crapier, Chemin des Epinettes à SAINT-SORLIN EN BUGY (01150), représentée par son Président, **Monsieur Florian AROT**,

Monsieur Florian AROT, Gérant de la S.A.R.L. AXEIS 42 et demeurant Rue de l'Eglise à MONTAGNIEU (01470),

Monsieur Yannick POUILLEY, Gérant de la S.A.R.L. AXEIS 42 et demeurant 1605, Route de Montlouvier DIZIMIEU (38460),

Soit au total un (1) Associé présent, totalisant mille huit cent quatre-vingt-dix (1890) parts sociales.

Le Président constate que l'Assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

ORDRE DU JOUR

Le Président rappelle que, conformément aux modalités prévues par l'Article 12 des Statuts de la S.A.R.L. AXEIS 42, mis à jour le 31 juillet 2012, l'ordre du jour exposé sur les convocations remises aux Associés est le suivant :

1. Lecture du Rapport de Gestion de la S.A.R.L. AXEIS 42 sur l'exercice clos le 31 décembre 2015 établi par le Président et Approbation des Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.
2. Affectation du résultat de l'exercice 2015.
3. Pouvoir donné au Président de la présente Assemblée Générale Ordinaire pour accomplir les formalités requises par la Loi.

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Copies des Convocations transmises à l'Associé unique,
- Rapport de Gestion de la S.A.R.L. AXEIS 42 sur l'exercice 2015;
- Bilan, Compte de Résultat, Annexes et Liasse Fiscale de l'exercice 2015;
- Texte des 3 résolutions soumis à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents requis ont été remis en main propre à l'Associé unique au moins quinze jours avant la date de la présente Assemblée et que celui-ci a pu exercer son droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. L'Associé présent lui donne acte de cette déclaration.